



Groupe « Savigny, notre ville »

Le 23/06/2016

Objet : Conseil municipal du 23 juin 2016

Amendement au point 10 de l'ordre du jour : Finances, budget supplémentaire Ville- 2016

Remplacer le projet de délibération par :

« Le Conseil municipal vote le budget supplémentaire de la commune 2016 équilibré comme suit :

Section de fonctionnement		
	DEPENSES	RECETTES
Total	2 572 120,65 €	2 572 120,65 €
Section d'Investissement		
	DEPENSES	RECETTES
Total	2 933 801,47 €	2 933 801,47 €

Présentation

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement du budget supplémentaire 2016 de la ville de Savigny-sur-Orge présente une augmentation de 2 572 120,65€ des recettes et des dépenses

A. Recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement modifiées par le budget supplémentaire 2016 sont répertoriées par chapitre dans le tableau ci-dessous :

Chapitre	Intitulé	BS 2016
002	Résultat de fonctionnement reporté	+1 519 219,65 €
70	Produits des services	+29 000,00 €
74	Dotations et participations	+265 761,00 €
77	Produits exceptionnels	+4 560,00 €
024	Produits des cessions immobilières	+753 580,00 €
TOTAL des recettes de fonctionnement		+2 572 120,65 €

Deux modifications par rapport à la note de synthèse N°10 présentée pour le Conseil municipal du 23/06/2016 :

- le résultat de fonctionnement reporté de +600 000 € (Cf. affectation du résultat 2015)
- une recette supplémentaire de 29 000 € : produits des services à la suite de la relance de l'activité sport-vacances et de la réouverture de la crèche familiale (ou crèche parentale).

Les autres chapitres ne sont pas modifiés

B. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement modifiées par le budget supplémentaire 2016 sont répertoriées par chapitre dans le tableau ci-dessous :

Chapitre	Intitulé	BS 2016
011	Charges à caractère général	+552 540,65 €
012	Frais de personnel et charges assimilées	+321 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	+445 000,00 €
68	Dotations aux provisions	+500 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	+753 580,00 €
TOTAL des dépenses de fonctionnement		+2 572 120,65 €

Les modifications à la note de synthèse (N° 10) pour les dépenses de fonctionnement sont :

Chapitres 011 et 012 : création d'une crèche parentale ou réouverture de la crèche familiale, soit respectivement +108 000 € et +321 000 €

Chapitres 65 : le détail des 200 000 € supplémentaires est le suivant

657362 CCAS : +40 000 € pour retrouver le niveau de financement des aides sociales facultatives du réalisé 2014

657363 A caractère administratif : 160 000 €

Selon le détail suivant :

MJC	+100 000,00 €
Conférence St Vincent de Paul	+500,00 €
Espace solidarité	+20 000,00 €
Secours catholique	+500,00 €
Secours Populaire français	+2 000,00 €
Savigny 1/3 Monde	+280,00 €
L'âge d'or	+300,00 €
Les Foyers	+200,00 €
Anim'action Charaintru	+50,00 €
Amicales des locataires des Prés St Martin	+750,00 €
Enveloppe aux associations sportives	+35 420,00 €
Total	+160 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement du budget supplémentaire 2016 de la ville de Savigny-sur-Orge présente une augmentation de 2 933 801,47 € des recettes et des dépenses

A. Recettes d'investissement :

Les recettes d'investissement modifiées par le budget supplémentaire 2016 sont répertoriées par chapitre dans le tableau ci-dessous :

Chapitre	Intitulé	BS 2016
001	Résultat d'investissement reporté	+2 019 541,47 €
16	Emprunt et dettes assimilés	+600 000,00 €
13	Subvention d'investissement	+314 260,00 €
TOTAL des recettes d'investissement		+2 933 801,47 €

Deux modifications par rapport à la note de synthèse N°10 présentée pour le Conseil municipal du 23/06/2016 :

- le résultat d'investissement reporté (Cf. affectation du résultat 2015) : - 600 000 €
- Emprunt et dettes assimilées : + 600 000 €. Il ne s'agit ici que d'une inscription pour équilibrer le budget supplémentaire d'investissement. Compte tenu des ajouts aux subventions demandées dans le cadre du plan de relance départemental (point 28 de l'ordre du jour), la ville n'aura pas à emprunter pour compenser la diminution du résultat reporté dans le financement des investissements prévus.

B. Dépenses d'investissement :

Aucune modification par rapport à la note de synthèse N°10 présentée pour le Conseil municipal du 23/06/2016.

Merci de votre attention,

Pour le groupe « Savigny, notre ville »

P. Guyard, E. Sas, JM Defrémont, L. Bernet, J. Senicourt, M. Plottu-Grossain